



Dossier suivi par :
Direction Pilotage, Citoyenneté,
Service Communication et Culture
Téléphone : 02 35 80 20 39
direction.pcc@franquevillesaintpierre.com

Objet : Distribution de masques de protection agréés

Madame, Monsieur,

La Métropole Rouen Normandie au nom des 71 communes a commandé 500 000 masques de protection agréés par le Ministère de l'Économie et des Finances et la Direction Générale de l'Armement à destination de la population.

Ces masques « grand public » sont lavables et réutilisables 10 fois.

Dans un premier temps, chaque habitant de la Commune sera doté gratuitement d'un masque offert par la Métropole Rouen Normandie et dans un second temps d'un deuxième masque offert par la commune de Franqueville-Saint-Pierre.

Afin de respecter les mesures sanitaires et de protéger la population, la Ville de Franqueville-Saint-Pierre va procéder à la distribution de ces masques sur les permanences suivantes :

**le jeudi 28 mai et le vendredi 29 mai 2020
de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00**

et le samedi 30 mai 2020 de 9h00 à 12h30

à l'Espace Bourvil

Lors du retrait, merci de vous présenter à **une seule personne par foyer** muni de **votre propre stylo**.

Il vous sera demandé de **présenter impérativement** :

- **une pièce justificative de votre identité,**
- **un justificatif de domicile** (facture d'électricité, d'eau ou de gaz, facture de téléphone, avis d'imposition, titre de propriété ou quittance de loyer, attestation d'assurance habitation).
- **Le livret de famille (uniquement pour les foyers avec des enfants)**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Hôtel de Ville
Place des Forrières
BP 212
76520 FRANQUEVILLE
SAINT-PIERRE

Téléphone : 02 35 80 20 39
Télécopie : 02 35 80 58 52

www.franquevillesaintpierre.com

Philippe LEROY



Maire